

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Français 1.2			
Code	PEGE1B07FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	105 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) HELHa Loverval Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- (1.1.) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger ou de corriger un texte, avec ou sans outils, en atteignant le socle minimum de formes correctes annoncé dans la fiche descriptive.
- (1.1) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- (5.2) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques et/ou textuelles travaillés.
- (5.3) Au terme de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches disciplinaires travaillées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE1B07FFA Français 2

105 h / 8 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE1B07FFA Français 2

80

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 2			
Code	6_PEGE1B07FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	105 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Etant donné l'hétérogénéité du public s'engageant dans un bac en français, il nous a semblé opportun de proposer, dans cette première UE consacrée à la formation disciplinaire et didactique en FLM, une révision des prérequis en maîtrise de la langue. Nous aborderons des matières déjà vues sans doute en secondaire mais souvent non maîtrisées ou même, oubliées. Pour ceux qui ont une bonne maîtrise, l'exercice s'avèrera également formatif car la formation disciplinaire sera doublée d'une formation didactique (comment enseigner ces matières?), notion peu familière aux débutants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- 1.1 Au terme de l'UE, l'étudiant maîtrisera la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- 5.2 Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques et/ou textuels travaillés.
- 5.3 Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches disciplinaires travaillées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Système verbal de la conjugaison française (II)

Temps, mode et voix (II)

Classes de mots et fonctions (II)

Orthographe grammaticale (II)

Terminologie grammaticale et de l'analyse de phrases (II)

Didactique de la grammaire et de l'orthographe (commutation, types de démarches, notions de fréquence) (II)

Éléments de didactique de la lecture (textes littéraires et/ou informatifs) (II)

Séquence d'apprentissage (II) : exemples choisis

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit suivant l'approche d'un apprentissage par résolution de problèmes. L'étudiant est constamment placé dans une position de recherche et d'expérimentation.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

La présence régulière (80% de présence obligatoire) et active au cours est indispensable : la formation en HE ne peut se limiter à l'étude d'un syllabus. La classe est un "laboratoire d'expériences", il s'y passe bien des choses... Il faut le vivre pour intégrer.

De nombreuses épreuves formatives sont prévues. Les corrections de ces épreuves s'effectuent en classe. De nombreux conseils pour l'étude sont donnés en classe.

Durant la semaine qui précède le blocus de janvier, une séance de questions-réponses est proposée aux étudiants.

Le professeur est à leur disposition pour toute question supplémentaire, à leur demande pendant ses temps libres.

Les étudiants disposent, dès la clôture de chaque partie, de la liste des objectifs pour l'examen qui leur aura été communiquée oralement au fur et à mesure des leçons.

Les étudiants reçoivent une liste exhaustive des questions, avant le blocus.

Sources et références

Goosse - Grevisse, Le Bon Usage, 13e ou 14e édition, De Boeck.

Sol, Simard, Grammaire de base, De Boeck.

Lits, Didactique du français, De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un syllabus de cours (documents) est fourni aux étudiants, en cours de quadrimestre.

Des notes de cours (documents) sont transmises lors des différentes séances.

Prise de notes personnelle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).